



Directeur Général de l'Enseigne La Poste

Monsieur Christian CHAVRIER
Président de l'Association
« Grain de Sel »
Impasse Albine
84800 LAGNES

Paris, le 12 SEP. 2008

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Jean-Paul BAILLY, Président de La Poste, sur la situation du bureau de poste de Lagnes et plus précisément sur l'amplitude horaire et l'accessibilité au service postal.

Je crois comprendre, au travers de votre courrier, que vous êtes sensible au devenir de notre entreprise et je vous en remercie.

La Poste participe à l'aménagement du territoire, conformément à la loi du 20 mai 2005 et aux décrets qui la précisent. Le maintien de la présence postale n'est toutefois pas exclusif de l'adaptation permanente des modalités de cette présence. Pour répondre aux évolutions démographiques, aux besoins des populations et aux nouveaux modes de vie, La Poste est en effet amenée tantôt à revoir les horaires d'ouverture, tantôt à créer des partenariats.

Ces adaptations permanentes de nos structures visent avant tout à assurer la pérennité des services proposés à nos clients. A Lagnes, notre présence postale n'est nullement remise en cause.

Concernant cette commune, j'ai bien noté qu'elle voit sa population progresser de 1,6% par an en moyenne, mais dans le même temps, l'activité du bureau de poste a diminué sensiblement : Le nombre de visites par jour a baissé en 3 ans de 7% et l'activité du bureau se situe en dessous de celle des bureaux de même catégorie. C'est pourquoi, les responsables locaux de l'Enseigne La Poste Alpes-Provence n'envisagent pas un accroissement de l'accessibilité.

.../...

CP T 221
44 BD DE VAUGIRARD
75757 PARIS CEDEX 15
Tél. : +33 (0) 1 55 44 19 52
Fax : +33 (0) 1 55 44 19 51
www.laposte.fr



Directeur Général de l'Enseigne La Poste

Je tiens à réaffirmer qu'en tout état de cause, partout sur le territoire, toute adaptation de la présence postale est toujours menée dans le cadre d'une démarche de concertation entre les responsables locaux de l'enseigne La Poste et les élus des communes concernées et dans un souci constant d'information et de dialogue. Vous pouvez compter sur mes équipes pour poursuivre le dialogue en ce sens. Ce protocole a été respecté pour les modifications d'horaires intervenues en 2007 au bureau de Lagnes.

M. Yves ROLAND, Directeur de l'Enseigne La Poste Alpes-Provence, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

En espérant que ces éléments auront pu vous rassurer et vous apporter les explications attendues, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Jacques RAPOPORT